

BTS
en cours de
réforme
pour
semestrialisation



BTS

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

LYCÉE HORTICOLE DE LOMME

77 Rue de la Mitterrie
59160 LOMME
03 20 17 03 90

epl.flandres-lomme@educagri.fr
www.eplefpadesflandres.com



Nature du diplôme : diplôme national ou diplôme d'État

Durée de la formation : 2 ans

Obtention du diplôme : Bac +2 avec la possibilité d'acquisition progressive des 120 ECTS en semestrialisation

Stage en entreprise : 16 semaines sur 2 ans

Emploi du temps : 70% matières professionnelles 30% matières générales



Renseignements pratiques

Admission :

Via la plateforme Parcoursup
www.parcoursup.fr

Contact :

03 20 17 03 90



Objectifs de la formation

S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

Construire son projet personnel et professionnel

Communiquer dans des situations et des contextes variés

Organiser le travail et encadrer des équipes pour des chantiers d'aménagements paysagers

Mettre en place et maintenir des ouvrages et des réseaux dans les aménagements paysagers

Assurer la gestion technico- économique et le suivi de chantiers

Elaborer un projet d'aménagement paysager



PROGRAMME

Des disciplines d'enseignement général

Lettres modernes, documentation, éducation socioculturelle, sciences économiques, accompagnement au projet personnel et professionnel, langue vivante anglais, EPS.

Des disciplines d'enseignement professionnel

Traitement de données, technologies de l'information et du multimédia, sciences et techniques de l'aménagement paysager, biologie, écologie, agronomie, histoire et géographie, agroéquipement, sciences économiques et de gestion.

Un enseignement d'initiative locale (EIL) : Cheminement art et paysage

15 semaines de formation en milieu professionnel sur les 2 années + 2 semaines de chantiers école.

Modalités d'évaluation :

Formation scolaire semestrialisée organisée en Unités d'Enseignements (UE) évaluées par des Epreuves Certificatives en Cours de Formation (ECCF) délivrant au bout de 4 semestres le diplôme du BTSA et 120 ECTS.

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Horaires semestriels
UE 1.1 : Démarche de diagnostic paysager	172 h
UE 1.2 : Enjeux de société et action culturelle	138 h
UE 2.1 : Paysage et végétal	199 h
UE 2.2 : Construction paysagère	144 h
UE 3.1 : Dynamique des paysages et gestion des espaces aménagés	250 h
UE 3.2 : Management d'équipes	56 h
UE 3.3 : Cheminement art et paysage	87 h
UE 4.1 : Paysage en transition et démarche de projet	242 h
UE 4.2 : Bien être, esprit d'équipe et postures ergonomiques	87 h*
UE 4.3 : Langue vivante Anglais	116 h*
UE 4.4 : Construction du projet professionnel et prise de responsabilités	92 h*
TOTAL (sur les 4 semestres)	1740 h

* Sur 3 ou 4 semestres



APRÈS LE BTS AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Accès aux métiers :

- Manager de terrain (chef d'équipe, chef de chantier)
- Technicien supérieur
- Technicien en collectivités publiques

Poursuite d'études possibles

- Certificat de spécialisation (1an)
- Licence professionnelle (1an)
- Classe préparatoire aux écoles du paysage (1an)
- Ecoles supérieures du paysage (3ans)
- Autres formations universitaires

Plus d'informations sur nos filières



www.eplefpadesflandres.com



@eplefpadesflandres



@lyceehorticoledelomme